



Rapport au Conseil de la Commission de coopération environnementale
sur les activités du Comité consultatif public mixte
depuis juillet 2012

Le présent tableau donne au Conseil de la Commission de coopération environnementale (CCE) un aperçu des activités du Comité consultatif public mixte (CCPM) depuis la session ordinaire du Conseil de juillet 2012, et ce, afin d'éclairer les discussions que ces deux entités tiendront durant leur réunion annuelle de juillet 2013.

Prière de noter que le CCPM a entrepris ces activités conformément au paragraphe 16(4) de l'Accord nord-américain de coopération dans le domaine de l'environnement (ANACDE), lequel dispose que le CCPM « pourra fournir des avis au Conseil sur toute question relevant du présent accord, [...] ainsi que sur la mise en œuvre et le développement du présent accord. Il pourra exercer telles autres fonctions que lui confiera le Conseil », et conformément au paragraphe 16(5), lequel dispose que le CCPM « pourra fournir au Secrétariat toutes informations pertinentes, techniques, scientifiques ou autres, notamment pour l'établissement d'un dossier factuel en vertu de l'article 15. Le Secrétariat transmettra au Conseil copies desdites informations ».

Il faut également noter que la politique interne du Conseil concernant ses réponses aux avis du CCPM prescrit qu'une telle réponse doit avoir lieu **dans les huit semaines suivant la réception d'un tel avis.**

Activité du CCPM et contexte	Description	État d'avancement ou résultat
<p>Session ordinaire du CCPM n° 12-02 <i>Résilience des collectivités en Amérique du Nord</i></p> <p>Du 9 au 11 juillet 2012, à La Nouvelle-Orléans, en Louisiane.</p>	<p>En Amérique du Nord, de plus en plus de collectivités et de personnes sont touchées par des phénomènes météorologiques extrêmes. L'intensité de ces phénomènes de même que la gravité de leurs effets sociaux et économiques sont en partie attribuables aux anomalies climatiques entraînées par le réchauffement de la planète, mais aussi aux peuplements humains, aux infrastructures construites par ceux-ci et aux activités de production qu'ils réalisent dans des zones vulnérables. Cet atelier du CCPM avait pour objectifs de créer un dialogue entre les citoyens et les organisations sur les mesures visant à accroître la résilience des collectivités dans la région, d'échanger de l'information sur les projets mis en œuvre pour s'attaquer à ces problèmes et sur les succès obtenus dans les trois pays, et de formuler des recommandations politiques et stratégiques à l'intention des gouvernements régionaux afin d'accroître la résilience et la viabilité des collectivités à long terme.</p>	<p>L'atelier a débouché sur la création d'un guide publiquement disponible qui vise à aider les pouvoirs publics et les dirigeants locaux à prendre des mesures pour s'attaquer aux problèmes critiques qui touchent les collectivités en Amérique du Nord et ailleurs, intitulé <i>Pour un avenir résilient – Opinions des Nord-Américains à propos des politiques et des mesures adoptées.</i></p> <p>À la suite de la réunion, les membres ont également convenu de formuler l'avis au Conseil n° 13-01 : Conclusions des ateliers que le CCPM a tenus à La Nouvelle-Orléans, en juillet 2012, sur le renforcement de la résilience des collectivités, et à Mérida, en décembre 2012, sur la réduction de la vulnérabilité des écosystèmes en Amérique du Nord.</p>
<p>Lettre au Conseil Objet : Examen possible de l'ANACDE et de la CCE dans le</p>	<p>À la suite de la discussion tenue lors de la session du Conseil à La Nouvelle-Orléans concernant</p>	<p><i>Le CCPM n'a reçu aucune réponse à cette lettre jusqu'à présent.</i></p>

<p>cadre du 20^e anniversaire de la mise en œuvre de l'ALÉNA et de l'ANACDE.</p> <p><i>(Transmise le 6 septembre 2012.)</i></p>	<p>l'examen possible de l'ANACDE et de la CCE à la lumière du 20^e anniversaire de la mise en œuvre de l'ALÉNA et de l'ANACDE, en janvier 2014, le président du CCPM a envoyé une lettre au Conseil pour exprimer son appui à la tenue d'un examen des 20 premières années de mise en œuvre.</p> <p>Le CCPM recommandait que cet examen soit prévu dans le budget de 2013 de la CCE pour permettre la rédaction d'un rapport final bien avant la session du Conseil de juin 2014. Il s'agit également d'une occasion idéale pour inclure les conclusions du rapport dans le Plan stratégique de la CCE pour 2015–2020.</p> <p>Le CCPM se félicitait d'avoir la possibilité de participer à la planification et à la mise en œuvre de l'examen des 20 premières années de mise en œuvre de l'Accord, en fournissant des observations sur les mandats et la sélection des spécialistes indépendants qui mèneront l'examen, comme ce fut le cas pour l'Examen décennal de l'application de l'ANACDE.</p> <p>Le CCPM a également proposé de former un groupe de travail sur l'examen des 20 premières années de mise en œuvre de l'Accord chargé de coordonner les efforts du CCPM et de collaborer avec le Conseil, comme ce fut le cas dans le cadre de l'examen des lignes directrices sur le processus relatif aux communications sur les questions d'application. Par ailleurs, le CCPM songerait aux façons de faire participer les citoyens nord-américains à cet examen dans le cadre de son programme de travail et du calendrier de ses réunions publiques en 2013.</p>	
<p>Participation du CCPM à l'atelier sur le recyclage des batteries d'accumulateur au plomb usées (BAPU) en Amérique du Nord</p>	<p>Au nom du CCPM, M^{me} Pauline Browes a participé à l'atelier organisé par la CCE sur l'examen permanent du Secrétariat portant sur les mouvements</p>	<p><i>Permanent</i></p>

<p>Le 3 octobre 2012 à Mexico, au Mexique.</p>	<p>transfrontaliers et le recyclage des BAPU.</p> <p>L'atelier visait essentiellement à permettre à un petit groupe de spécialistes, de représentants de l'industrie, de citoyens et de responsables de la réglementation du Canada, du Mexique et des États-Unis d'échanger des opinions et des idées.</p>	
<p>Participation du CCPM à la 22^e Conférence annuelle de la Society of Environmental Journalists</p> <p>Du 17 au 21 octobre 2012 à Lubbock, au Texas.</p>	<p>Au nom du CCPM, M^{me} Irasema Coronado a participé à une discussion de spécialistes dans le cadre de la 22^e conférence annuelle de la <i>Society of Environmental Journalists</i>.</p>	<p><i>Permanent</i></p>
<p>Réunion du Comité consultatif national (CCN) et du Comité consultatif gouvernemental (CCG) américains</p> <p>Le 26 octobre 2012 à Washington, DC.</p>	<p>Au nom du président du CCPM, M. Jonathan Waterhouse a fait un compte rendu des activités du CCPM depuis la dernière réunion du CCN et du CCG américains, dont les suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • La réunion du CCPM tenue à La Nouvelle-Orléans sous le thème de la résilience des collectivités et des écosystèmes. • La réunion du CCPM tenue à Mérida sous le thème de la résilience des écosystèmes et des collectivités. L'objectif principal de la session était d'étudier de quelle manière protéger les collectivités vulnérables contre les changements climatiques, les inondations et les contaminants environnementaux, parmi les autres enjeux examinés de manière générale à La Nouvelle-Orléans. • Le point sur l'élection du président du CCPM pour 2013. 	<p><i>Permanent</i></p>
<p>Participation du CCPM à la session du Comité général permanent n° 12-03</p> <p>Les 29 et 30 octobre 2012 à Cuernavaca, au Mexique.</p>	<p>Au nom du CCPM, M. Geoffrey Garver et M. David Angus ont participé à la session du Comité permanent général tenue à Cuernavaca, au Mexique.</p> <p>L'objectif principal de la réunion était de tenir une séance de remue-méninges sur les questions relatives à l'élaboration du Plan opérationnel de</p>	<p>Les membres du CCPM ont proposé une discussion sur les subventions accordées par le Conseil. Ils reconnaissent que ces subventions ont peut-être une utilité, ou ils relèvent du Plan stratégique, mais ils recommandent une transparence accrue à l'avenir dans la sélection et la justification</p>

	<p>2013-2014, y compris l'état d'avancement de la mise en œuvre du Plan opérationnel de 2011-2012, les chemins critiques du Plan opérationnel 2013-2014, et les secteurs prioritaires, entre autres, ainsi qu'une analyse des options pour le 20^e anniversaire de la création de la CCE.</p>	<p>des subventions octroyées par le Conseil. Ils ont également proposé que les décisions soient prises d'une manière plus ouverte et avec la contribution de toute la communauté de la CCE, y compris la participation éventuelle d'un représentant du CCPM invité à participer aux discussions menant à ces décisions.</p> <p>En ce qui concerne le 20^e anniversaire de la CCE, les membres du CCPM ont expliqué que leurs intentions étaient prospectives. En effet, ils proposent non seulement de mettre en évidence les réalisations, mais aussi d'inviter une critique des enseignements tirés afin d'éclairer les actions futures. Ils ont noté que certaines attentes de l'ANACDE n'ont peut-être pas été atteintes, et que cet examen permettrait de les préciser. Ils ont ajouté que beaucoup de choses se sont passées depuis 1992 et qu'il existait maintenant de meilleurs outils pour déterminer la performance environnementale d'une région. Ils ont assuré que la suggestion du CCPM n'était pas contraire à l'intention du Conseil, et que l'évaluation rétrospective éclairera des recommandations fondamentalement prospectives.</p>
<p>Participation du CCPM à la réunion publique de la CCE sur le projet de Registre nord-américain de rejets et de transferts de polluants (RNARTP)</p> <p>Les 30 et 31 octobre 2012 à Toronto, en Ontario.</p>	<p>Au nom du CCPM, M^{me} Pauline Browes a participé aux consultations annuelles des intervenants sur le projet de RNARTP et sur le rapport <i>À l'heure des comptes</i>.</p> <p>La réunion publique avait pour but de formuler des recommandations visant à mettre à jour le Plan d'action pour l'amélioration de la comparabilité des registres de rejets et de transferts de polluants (RRTP) en Amérique du Nord.</p> <p>Les activités ont inclus des</p>	<p><i>Permanent</i></p>

	<p>présentations mettant en valeur l'utilisation des données des RRTP et des discussions en petits groupes de travail sur des éléments-clés du Plan d'action. Les participants ont également eu la possibilité de mettre en commun leurs connaissances et leur expérience concernant la pollution industrielle et l'accès aux données des RRTP, et de formuler des commentaires sur le projet de RNARTP de la CCE et sur le rapport annuel <i>À l'heure des comptes</i>.</p>	
<p>Session ordinaire du CCPM n° 12-03 <i>Atelier – Limiter la vulnérabilité des écosystèmes et répondre aux besoins des collectivités : Outils et information propices aux mesures nord-américaines</i></p> <p>Les 13 et 14 décembre 2012 à Mérida, au Yucatán.</p>	<p>Dans le cadre de l'atelier du CCPM, on a examiné de près ce qui rend les écosystèmes et les collectivités vulnérables à un environnement en mutation, et les emplacements, en Amérique du Nord, où les menaces auxquelles ils sont exposés sont les plus graves.</p> <p>Les participants ont pu expérimenter divers nouveaux outils d'évaluation de la vulnérabilité, de cartographie des facteurs de stress et de perturbation de l'environnement, et d'amélioration de la santé des membres des collectivités humaines vulnérables.</p> <p>En collaboration avec des spécialistes nord-américains et des membres du CCPM de la CCE, ils ont défini les mesures que peuvent prendre les particuliers, les collectivités et les gouvernements afin d'améliorer ces nouveaux outils et leur diffusion, en particulier pour les communautés rurales et autochtones les plus touchées par les bouleversements de l'environnement.</p> <p>Objectifs de l'atelier :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Analyser les facteurs à l'origine de la vulnérabilité des écosystèmes et des collectivités. • Se familiariser avec les outils d'évaluation de la vulnérabilité, de cartographie des facteurs de changement et de perturbation, et d'amélioration de la santé de l'environnement. • Déterminer les mesures permettant 	<p>Les participants ont proposé des mesures visant à améliorer la capacité des Nord-Américains à identifier les écosystèmes et les collectivités vulnérables, y compris une évaluation de l'accès aux informations actuelles et des besoins afin d'améliorer l'accès. Ces propositions comprennent des mesures pouvant être mises en œuvre par les particuliers et par les pouvoirs publics locaux et fédéraux.</p> <p>À la suite de la réunion, les membres ont convenu de formuler au Conseil l'avis n° 13-01 : <i>Conclusions des ateliers que le CCPM a tenus à La Nouvelle-Orléans, en juillet 2012, sur le renforcement de la résilience des collectivités, et à Mérida, en décembre 2012, sur la réduction de la vulnérabilité des écosystèmes en Amérique du Nord.</i></p>

	<p>d'améliorer les outils et leur diffusion.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Proposer des mesures visant à réduire la vulnérabilité des collectivités aux phénomènes environnementaux. 	
<p>Réunion du Groupe de travail du CCPM sur les communications avec le Groupe de travail sur la modernisation du processus relatif aux communications sur les questions d'application</p> <p>Le 14 décembre 2012 à Mérida, au Yucatán.</p>	<p>Le Groupe de travail du CCPM sur les communications a rencontré le Groupe de travail sur la modernisation du processus relatif aux communications sur les questions d'application afin d'examiner les questions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Activité du Groupe de travail sur la modernisation du processus relatif aux communications sur les questions d'application depuis la session du Conseil de 2012. • Réalisations attendues à la session du Conseil de 2013. • Conformité avec les nouvelles lignes directrices. • Résolution du Conseil n° 12-04. <p>Le Groupe de travail sur la modernisation du processus relatif aux communications sur les questions d'application a également demandé l'avis du CCPM sur ce qui suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Brochure sur les nouvelles lignes directrices. • Outils de surveillance et d'évaluation. • Portail en ligne des communications sur les questions d'application. • Sensibilisation. 	<i>Permanent</i>
<p>Réunion à huis clos du CCPM</p> <p>Les 26 et 27 janvier 2013 à Montréal, au Québec</p>	<p>Les membres du CCPM ont rencontré la directrice exécutive de la CCE, le personnel du Secrétariat responsable des programmes, le directeur de l'unité des communications sur les questions d'application et les conseillers juridiques, ainsi que le personnel des communications de la CCE.</p>	<p>Les membres du CCPM ont défini leurs priorités pour 2013, mis sur pied leurs groupes de travail et dressé leurs plans pour l'année. Ils ont également établi le calendrier et l'ordre jour des réunions publiques et les sujets qui y seront abordés.</p>
<p>Réunion du Groupe de travail du CCPM sur les communications avec le Groupe de travail sur la modernisation du processus</p>	<p>Le Groupe de travail du CCPM sur les communications a participé à une séance de remue-méninges pour discuter des idées relatives à la</p>	<i>Permanent</i>

<p>relatif aux communications sur les questions d'application</p> <p>Le 6 mars 2013, par téléconférence.</p>	<p>surveillance et à l'évaluation à long terme du processus relatif aux communications sur les questions d'application. Il a formulé des options à l'attention du Conseil de la CCE en vue de sa prochaine session.</p>	
<p>Session des représentants suppléants n° 13-01</p> <p>Le 12 mars 2013, par téléconférence.</p>	<p>Le président du CCPM, M. David Angus, a participé à une conférence téléphonique avec les représentants suppléants portant sur la session du Conseil de 2013, le cheminement critique pour l'élaboration du Plan opérationnel de 2013-2014, les dossiers factuels du processus de communications sur les questions d'application, et le rapport sur les BAPU établi en vertu de l'article 13.</p>	<p>En ce qui concerne la session du Conseil, le président du CCPM a fait savoir que les membres du CCPM seraient heureux de contribuer à la mise en commun des différentes opinions à la session du Conseil de 2013, à Los Cabos.</p> <p>En ce qui concerne l'élaboration du Plan opérationnel de 2013-2014, le président a de nouveau exprimé l'appréciation du CCPM à l'égard de sa participation à la première étape de l'examen des projets proposés.</p> <p>Concernant le 20^e anniversaire, il a assuré que les représentants suppléants bénéficient du soutien du CCPM dans la collaboration avec les Parties. Il a précisé que le CCPM s'est employé à élaborer un plan pour le 20^e anniversaire qui sera transmis aux Parties au cours des prochaines semaines.</p> <p>En conclusion, le président du CCPM a noté que trois sièges étaient actuellement vacants au CCPM – deux pour le Canada et un pour les États-Unis. Il a précisé qu'il s'attendait à ce que le CCPM soit complet, et il a encouragé les États-Unis et le Canada à pourvoir à ces postes.</p>
<p>Lettre aux représentants suppléants</p> <p>Objet : Résumés des propositions de projet pour le Plan opérationnel de 2013-2014</p> <p><i>(Transmise le 22 mars.)</i></p>	<p>Les membres du CCPM ont exprimé leur appréciation à l'égard des occasions qu'a eues le CCPM de participer à la première étape de l'élaboration du Plan opérationnel de 2013-2014. Après un examen minutieux des résumés, le CCPM a réparti ses observations dans deux sections. La première section porte sur le processus</p>	<p><i>Le CCPM n'a reçu aucune réponse jusqu'à présent.</i></p>

	<p>d'élaboration du Plan opérationnel, en vue d'améliorer les versions futures. Dans la deuxième section, il formule des recommandations précises sur plusieurs projets qui, à son avis, méritent une attention particulière.</p>	
<p>Avis au Conseil n° 13-01</p> <p><i>Conclusions des ateliers que le CCPM a tenus à La Nouvelle-Orléans, en juillet 2012, sur le renforcement de la résilience des collectivités, et à Mérida, en décembre 2012, sur la réduction de la vulnérabilité des écosystèmes en Amérique du Nord.</i></p> <p><i>(Transmis le 26 mars 2013.)</i></p>	<p>L'avis au Conseil n° 13-01 du CCPM contient des observations et des recommandations des participants aux ateliers organisés par le CCPM à La Nouvelle-Orléans, en Louisiane, et à Mérida, au Yucatán. Le CCPM a formulé les observations suivantes à l'attention du Conseil :</p> <ul style="list-style-type: none"> • En se servant de l'information que contient l'Atlas environnemental de l'Amérique du Nord ainsi que d'autres points forts, la CCE pourrait jouer un rôle de premier plan dans la détermination et la protection des zones qui s'avèrent essentielles en régulant les perturbations dans les écosystèmes. • Elle pourrait aussi jouer ce rôle dans le recensement des collectivités qui sont les plus vulnérables aux effets des changements climatiques planétaires, et dans la promotion des politiques publiques de développement urbain fondées sur une planification écologique qui prend en compte les zones à risque et les respecte. • La CCE devrait chercher des occasions d'encourager les efforts déployés à des endroits déterminés en vue de réduire la vulnérabilité des collectivités et des écosystèmes et de renforcer leur résilience; par exemple, en présentant des études de cas qui illustrent l'applicabilité de mesures à grande échelle, et en élaborant et en diffusant de l'information et des approches pertinentes pour l'Amérique du Nord. • La CCE devrait s'attacher à préciser et à clarifier ce que signifient exactement la vulnérabilité et la résilience des collectivités et des écosystèmes en fonction de la 	<p>Le Conseil a répondu en félicitant le CCPM d'avoir utilisé des technologies novatrices pour faire participer les citoyens nord-américains à ses sessions à La Nouvelle-Orléans et à Mérida.</p> <p>En réponse aux recommandations formulées dans l'avis, le Conseil a attiré l'attention sur le Partenariat nord-américain pour l'action communautaire en environnement (PNAACE), qui constitue le mécanisme idéal pour travailler avec les collectivités afin de renforcer la résilience et de lutter contre les menaces à la santé des écosystèmes et des collectivités. Il a également souligné que les projets dans le cadre du Plan opérationnel de la CCE pour 2013-2014 favoriseront eux aussi la santé des collectivités et des écosystèmes grâce aux mesures de gestion des substances chimiques.</p> <p>Par ailleurs, le Conseil a reconnu l'importance du document intitulé <i>Pour un avenir résilient</i> rédigé à la suite de la réunion à La Nouvelle-Orléans, en soulignant qu'il a apporté une importante contribution à l'élaboration des travaux futurs dans le cadre du programme de travail concerté.</p> <p><i>(La CCPM a reçu cette réponse le 27 juin 2013.)</i></p>

	<p>diversité du contexte nord-américain.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le Conseil devrait prendre en considération le document intitulé <i>Pour un avenir résilient</i> rédigé à la suite de l'atelier public que le CCPM a tenu à La Nouvelle-Orléans, car il constitue une ressource utile pour déterminer les éléments qui menacent la santé et la résilience des collectivités et des écosystèmes, ainsi que les interventions auxquelles il faudra recourir éventuellement à l'égard de ces éléments. 	
<p>Lettre aux représentants du Groupe de travail sur la modernisation du processus relatif aux communications sur les questions d'application</p> <p>Objet : Le portail de présentation en ligne des communications sur les questions d'application</p> <p><i>(Transmise le 2 avril 2013.)</i></p>	<p>Tout en reconnaissant que le portail pourrait changer la façon dont le public utilise le processus relatif aux communications, le Groupe de travail sur la modernisation du processus relatif aux communications sur les questions d'application a invité les membres du CCPM à formuler des observations sur le projet de portail de présentation en ligne des communications.</p>	<p>Les membres du CCPM ont navigué dans le portail, et celui-ci leur a donné l'impression générale qu'il était simple à utiliser et bien conçu. Selon eux, le portail pourrait aider à vérifier que les communications contiennent les informations exigées pour satisfaire aux critères énoncés au paragraphe 14(1) et permettre au Secrétariat de tenir compte des facteurs au paragraphe 14(2).</p> <p>Ils reconnaissent les efforts constants des Parties pour améliorer la manière dont les citoyens présentent leurs communications, et ils ont exprimé leur appréciation à l'égard de leur collaboration continue avec le CCPM tout au long du processus.</p>
<p>Session ordinaire du CCPM n° 13-01</p> <p><i>Écologisation de l'économie énergétique en Amérique du Nord</i></p> <p>Les 24 et 25 avril 2013 à Calgary, en Alberta.</p>	<p>Compte tenu des menaces grandissantes créées par les changements climatiques, la perte de biodiversité, et les autres perturbations écologiques, nous devons déployer un important effort stratégique pour exploiter notre économie et notre système commercial actuels afin de soutenir les approches qui favorisent le passage à une économie à faibles émissions de carbone. L'objectif principal de la session du CCPM était d'examiner ces défis et de définir les priorités, les pratiques exemplaires et les occasions en matière d'action stratégique.</p>	<p>À la suite de la réunion, les membres ont convenu de formuler l'avis au Conseil n° 13-02 : <i>L'urgent besoin d'écologiser l'économie énergétique en Amérique du Nord.</i></p>

<p>Examen par le CCPM des 20 premières années d'existence de l'ALÉNA et de l'ANACDE – Demande d'informations et d'observations</p> <p>Le 25 avril 2013.</p>	<p>Le mois de janvier 2014 marquera le 20^e anniversaire de l'entrée en vigueur de l'ALÉNA et de son accord environnemental parallèle, l'ANACDE. Pour souligner cet important jalon et contribuer de façon constructive aux futurs plans de la CCE, le CCPM procède à un examen public des 20 premières années d'application de l'ALÉNA et de l'ANACDE. Le CCPM souhaite que les membres du public nord-américain lui fassent connaître leur expérience, leurs suggestions, leur opinion et leur point de vue en réponse aux questions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Quels résultats fructueux l'ANACDE et l'ALÉNA ont-ils permis d'obtenir sur le plan environnemental? À quels égards les dispositions de ces accords n'ont pas donné les résultats escomptés? Dans un tel cas, faut-il mettre en cause ces deux accords ou leur mise en œuvre? • La CCE arrive-t-elle à atteindre les objectifs qui ont donné lieu à sa création? Ces objectifs sont-ils adaptés aux défis que doit constamment relever l'Amérique du Nord en matière d'environnement? • L'ANACDE et les dispositions environnementales de l'ALÉNA ont-ils permis de donner adéquatement suite aux préoccupations environnementales que suscite le libre-échange en Amérique du Nord? • Comment peut-on améliorer la mise en œuvre de l'ANACDE et des dispositions environnementales de l'ALÉNA? • La CCE a-t-elle omis de se pencher sur des questions importantes au cours des vingt dernières années? • À la lumière des deux dernières décennies, sur quelles priorités la CCE devrait-elle axer ses travaux au cours de la prochaine décennie et des années subséquentes? 	<p><i>Permanent</i></p> <p>La date limite pour la transmission des observations est fixée au 31 juillet 2013. Après avoir passé en revue les informations et les observations qu'il aura reçues, le CCPM tiendra une réunion ouverte au public consacrée aux 20 premières années de mise en œuvre de l'ALÉNA et de l'ANACDE, les 17 et 18 octobre 2013 à Washington, DC. Les participants à cette réunion assisteront à des exposés, et des discussions avec animateur seront organisées entre des spécialistes et les membres du public ayant soumis des informations et des observations. Des discussions ouvertes auront lieu entre tous les participants.</p>
<p>Réunion du CCN et du CCG américains</p>	<p>Le président du CCPM, M. David Angus, a participé à cette</p>	<p><i>Permanent</i></p>

<p>Le 25 avril 2013 à Washington, DC</p>	<p>réunion par téléconférence, et il a fait un compte rendu des activités du CCPM depuis la dernière réunion du CCN et du CCG américains, dont les suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Atelier du CCPM à Mérida : <i>Limiter la vulnérabilité des écosystèmes et répondre aux besoins des collectivités : Outils et information propices aux mesures nord-américaines.</i> • Avis au Conseil n° 13-01. • Observations du CCPM sur les résumés des projets proposés dans le cadre du Plan opérationnel de 2013-2014. • Observations du CCPM sur le portail en ligne des communications sur les questions d'application • Session ordinaire du CCPM n° 13-01, <i>Écologisation de l'économie énergétique en Amérique du Nord</i>, à Calgary, les 24 et 25 avril 2013. • Lancement de l'examen du 20^e anniversaire de la mise en œuvre de l'ALÉNA et de l'ANACDE – Demande d'informations et d'observations. • Session ordinaire du CCPM n° 13-02, sous le thème des transports durables, à Los Cabos, au Mexique, les 10 et 11 juillet 2013. 	
<p>Réunion du Groupe de travail du CCPM sur les communications avec le Groupe de travail sur la modernisation du processus relatif aux communications sur les questions d'application</p> <p>Le 25 avril 2013 à Calgary, en Alberta.</p>	<p>Le Groupe de travail du CCPM sur les communications a rencontré le Groupe de travail sur la modernisation du processus relatif aux communications sur les questions d'application pour discuter des questions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Portail en ligne des communications sur les questions d'application. • Qualité des dossiers factuels. • Options de surveillance et d'évaluation à long terme. 	<p><i>Permanent</i></p>
<p>Avis au Conseil n° 13-02 Objet : <i>L'urgent besoin d'écologiser l'économie énergétique en Amérique du Nord</i></p>	<p>L'avis au Conseil n° 13-02 contient des observations et des recommandations formulées par des spécialistes invités et les participants à l'atelier dans le cadre de la réunion du CCPM sous le thème</p>	<p>Le Conseil a exprimé son appréciation à l'égard de l'aperçu complet de la session tenue à la Calgary qui lui a été fourni dans l'avis.</p>

<p><i>(Transmis le 2 mai 2013.)</i></p>	<p><i>Écologisation de l'économie énergétique en Amérique du Nord.</i></p> <p>L'avis compte trois éléments principaux :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Observations générales – comprennent notamment les observations et propositions clés en matière de politiques formulées par les participants à l'atelier, ainsi que plusieurs propositions et observations faisant valoir l'importance que les questions de procédure ont dans différents territoires en vue de coopérer fructueusement à l'égard des problèmes que suscitent l'énergie et le climat. • Recommandations pour le Plan opérationnel de 2013-2014. • Recommandations relatives aux objectifs stratégiques à long terme de la CCE. 	<p>Il a accueilli favorablement les recommandations visant à inclure des projets dans le Plan opérationnel de 2013-2014 qui favorisent la réduction des émissions nord-américaines et l'atteinte des objectifs des Parties relativement au climat, et il a examiné les recommandations du CCPM dans le cadre de l'élaboration du Plan stratégique de 2015-2020. Le Conseil mentionne également le 20^e anniversaire, qui offre l'occasion de travailler en étroite collaboration avec le CCPM pour déterminer les futures activités de la CCE.</p> <p><i>(Le CCPM a reçu cette réponse du Conseil le 27 juin 2013.)</i></p>
<p>Consultation publique du CCPM sur les ébauches des descriptions de projets du Plan opérationnel de la CCE pour 2013-2014</p> <p>Le 16 mai 2013.</p>	<p>Le CCPM a lancé une consultation publique de 30 jours sur le site Web de la CCE à propos des ébauches des descriptions de projet du Plan opérationnel de la CCE pour 2013-2014.</p>	<p>Les membres du CCPM ont examiné les ébauches des descriptions de projet et les observations reçues dans le cadre de la consultation de 30 jours menée par le CCPM, et ils ont convenu de formuler l'avis au Conseil n° 13-03 concernant la consultation publique menée par le CCPM relativement au Plan opérationnel de 2013-2014.</p> <p><i>(Transmis le 28 juin 2013.)</i></p>